



Flash CCIT presse

VENREDI 11 MARS 2005

SOMMAIRE

A LA UNE :

- . L'Entreprise à la portée de tous : Forum le 17 mars au Sénat et à la CCIT
- . **Circulation dans le sud-est toulousain : La CCIT saisit Gilles de Robien**

APPUI AUX ENTREPRISES :

□ COMMERCE - TOURISME

- . **Le 14 mars au Capitole : Relance des taxis touristiques de Toulouse**

□ SERVICES

- . Le 31 mars : Christian Noyer (Banque de France) au « 6 à 8 de la Finance »

□ INDUSTRIE

- . **Le 14 mars : Présentation du dispositif « Les emplois de l'écologie »**

- . **Management de la sécurité : Le guide de la norme OHSAS 18001**

□ POLES DE COMPETENCES

- . **Matinée du droit social le mardi 15 mars à Entiore**

- . La taxe d'apprentissage exigible au 31 mars
- . **International : Remise des prix export Midi-Pyrénées le 23 mars**

□ ACCUEIL DES ENTREPRISES / INFORMATION ECONOMIQUE

- . Nouvelle édition des « Chiffres Clés de la Haute-Garonne »

ENSEIGNEMENTS :

- . Jusqu'au 31 mars : Le concours Universa pour les titulaires d'un diplôme étranger

- . **Les 6 et 7 avril à Agen et Toulouse : Séminaire Ethique et Management**

AEROPORT :

- . **438.808 passagers en février**
- . **SN Bruxelles : + 9 % l'an dernier sur Toulouse - Bruxelles**

DIVERS :

- . **Marchés publics : Les consultations de la CCIT disponibles sur internet**

« L'ENTREPRISE A LA PORTEE DE TOUS » : FORUM LE JEUDI 17 MARS A LA CCIT

Lancée le 11 octobre sous le haut patronage du président du Sénat, la deuxième édition de l'opération « L'Entreprise à la portée de tous » s'achèvera le jeudi 17 mars prochain avec un forum national organisé au Sénat et décliné dans toutes les chambres de commerce et d'industrie qui participent à l'opération, dont la CCI de Toulouse.

Menée à l'initiative des CCI et de leur réseau Entreprendre en France, cette édition 2004-2005 met l'accent sur la transmission d'entreprise : 900.000 entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services seront en effet à céder au cours des 15 ans à venir, car 45 % des chefs d'entreprise français sont actuellement âgés de 50 ans et plus – ce pourcentage monte même à 49 % dans l'industrie et dans le commerce de gros.

Le forum du 17 mars s'ouvrira dès 14h à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, et offrira à tous les créateurs, repreneurs, cédants et porteurs de projet un lieu unique d'expertise de haute qualité.

Un Village de partenaires permettra de rencontrer individuellement les interlocuteurs réunis sur 3 espaces : Financement, Conseil, Développement et Technologie. Le forum comprendra aussi un espace Média et Communication.

Toujours à partir de 14h, et jusqu'à 17h30, des ateliers collectifs d'information seront animés par les experts et partenaires des trois pôles Conseil, Financement, Développement et Technologie.

A 18h, une conférence plénière sur la transmission – reprise d'entreprise sera animée

par Philippe Hugon, chef de La Dépêche du Midi Economie. Elle comprendra une vidéo-transmission en direct avec le Sénat et la diffusion d'une interview de Christian Jacob, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, des Professions libérales et de la Consommation.

Renseignements : CCIT - Espace Entreprendre, tél. 05.61.33.65.06 (Carole Bernard).

DIFFICULTES DE CIRCULATION DANS LE SUD-EST TOULOUSAIN : CLAUDE TERRAZZONI (CCIT) SAISIT LE MINISTRE GILLES DE ROBIEN

Claude Terrazzoni, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, vient d'adresser un courrier au ministre des Transports Gilles de Robien à propos des problèmes de circulation dans le sud-est toulousain.

« De graves difficultés de circulation, explique Claude Terrazzoni, entraînent chaque jour retards, bouchons, dégradation rapide de l'environnement et des conditions de sécurité, stress des salariés, etc. »

En relais des élus du secteur (parlementaires, maires et conseillers généraux), le président de la CCIT demande donc au ministère des Transports une réactualisation des études réalisées en 1999 sur le trafic à l'échangeur du Palays et sur le recul du péage. « Ces études, souligne notamment le président de la CCIT, ne prenaient pas en compte les importants travaux de l'échangeur du Palays, qui étaient pourtant déjà décidés à l'époque. »

Ce n'est qu'à partir de la remise à jour des études et prévisions que l'on pourra établir un plan d'ensemble des déplacements (individuels et collectifs) et obtenir une amélioration significative et durable des conditions de circulation.

← Retour au sommaire

LE 14 MARS AU CAPITOLE : RELANCE DES TAXIS TOURISTIQUES DE TOULOUSE

En partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et la Chambre de métiers de la Haute-Garonne, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de l'Office de tourisme, procèdera le lundi 14 mars au Capitole, en la salle des Illustres, à la remise de diplômes à 19 chauffeurs de taxis et à 5 hôtesses de l'Office de tourisme de Toulouse.

Ce diplôme couronne une formation sur le patrimoine toulousain, dispensée par l'association des guides conférenciers Arthemis et comprenant un volet théorique et une partie pratique avec des visites sur site.

Pour les 19 chauffeurs de taxis (issus de 2 compagnies de taxis toulousains), le label « taxi touristique de Toulouse » va permettre d'actualiser et de relancer des visites personnalisées pour la clientèle Affaires ou Tourisme. Deux circuits sont proposés : ils offrent en 75 ou 120 minutes une vision complète des différents atouts architecturaux, culturels et économiques de la ville. Ces circuits en taxi touristique complètent l'offre existante de visites guidées à pied ou en bus.

← Retour au sommaire

CHRISTIAN NOYER, GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE AU 20^{ème} 6 A 8 DE LA FINANCE LE 31 MARS

Organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse en partenariat avec la direction régionale de la Banque de France et le Club Financier Toulouse Midi-Pyrénées, le prochain 6 à 8 de la Finance aura pour invité Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France.

Il interviendra le jeudi 31 mars, à 18h30, dans le grand amphithéâtre de l'Université des Sciences Sociales, sur le thème : « L'Euro, une monnaie stable au service d'une économie dynamique. »

Né en 1950 dans le Val d'Oise, Christian Noyer est entré au ministère de l'Economie et des Finances en 1976. Il occupa différents postes, notamment auprès des Communautés européennes à Bruxelles puis des ministres de l'Economie Edouard Balladur, Edmond Alphandéry, Jean Arthuis et Dominique Strauss-Kahn.

Il présida le Club de Paris de 1993 à 1997 et fut vice-président de la Banque centrale européenne (BCE) de juin 1998 à juin 2002.

A la demande du ministre Francis Mer, Christian Noyer a ensuite mené avec Philippe Nasse une mission de réflexion sur l'épargne réglementée. Enfin, il est Gouverneur de la Banque de France depuis le 1er novembre 2003.

Renseignements : CCIT - Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.51 (Direction Services & TIC).

LE 14 MARS A LA DRIRE MIDI-PYRENEES : PRESENTATION DU DISPOSITIF « LES EMPLOIS DE L'ECOLOGIE »

Un nouveau dispositif d'accompagnement des entreprises vient d'être lancé pour permettre le recrutement de jeunes diplômés sur des créations de fonctions liées à l'environnement et au développement durable. L'engagement financier de l'Etat est de 20 M€ cette année pour soutenir la création d'un millier d'emplois par une aide représentant jusqu'à la moitié des coûts salariaux (salaire brut et charges patronales) de la première année de présence dans l'entreprise.

Le dispositif est géré par les DRIRE, avec l'appui de l'ADEME et des chambres de commerce et d'industrie. A Toulouse, il fera l'objet d'une présentation (objectifs et modalités pratiques) ce lundi 14 mars à 14h30 dans les locaux de la DRIRE Midi-Pyrénées (Basso-Cambo).

Renseignements : DRIRE Midi-Pyrénées, tél. 05.62.14.90.29 (Dominique Courtois, chargé de mission à la division Développement industriel et technologique).

← Retour au sommaire

MANAGEMENT DE LA SECURITE : LE GUIDE DE LA NORME OHSAS 18001

Réalisé par la Chambre régionale de commerce et d'industrie et le réseau des CCI de Midi-Pyrénées, le Guide de la norme ISO 14001 vise à répondre aux nombreuses questions que se posent les chefs d'entreprise sur le management de la sécurité.

Au sommaire : le management de la sécurité (contexte et avantages), les outils de veille, la démarche de mise en place d'un SMS (Système de management de la sécurité), la norme OHSAS 18001, les contacts, documents et sites internet utiles.

Renseignements CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.80 (Département Qualité – Hygiène-Sécurité - Environnement).

← Retour au sommaire

MATINEE DU DROIT SOCIAL LE 15 MARS A ENTIORE

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera sa prochaine Matinée du droit social le mardi 15 mars, de 8h30 à 10h30, à Entiore, Cité de l'entreprise (Quint-Fonsegrives).

Cette matinée vise à aborder l'essentiel de l'actualité juridique sociale sous un angle pratique. Elle sera animée par Maître Thierry Viala, avocat conseil en droit social.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.27 (Pôle Emploi, Ressources humaines et Alternance).

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EXIGIBLE AU 31 MARS : LA CCIT A LA DISPOSITION DES ENTREPRISES

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par chaque entreprise, dès qu'elle a un salarié, même si elle n'a pas d'apprenti. Cette taxe est destinée à financer les établissements d'enseignement dispensant des formations initiales techniques ou professionnelles, diplômantes.

Exigible au 31 mars prochain, la taxe d'apprentissage s'élève à 0,5 % de la masse salariale brute 2004, plus une contribution au développement de l'apprentissage de 0,06 % de la masse salariale brute. Ajoutons que l'affectation de la taxe professionnelle est très réglementée et relativement complexe (quota, barème, fonds national de péréquation, etc.).

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse est à la disposition des entreprises qui souhaitent s'acquitter de leur taxe d'apprentissage par son intermédiaire. La CCIT leur propose notamment :

- la vérification de la conformité de leur déclaration ;
- l'établissement des différents imprimés (cerfa 2482, reçu libératoire, demande d'exonération).

A noter qu'il est possible de calculer son montant de taxe professionnelle à partir du site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr (rubrique CCI Pratique – Déclarer).

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.31 / 30 (Sylvie Monpagens, Pôle Emploi - Ressources Humaines – Alternance).

LE MERCREDI 23 MARS A L'HOTEL DE REGION : REMISE DES PRIX EXPORT MIDI-PYRENEES

Les prix export Midi-Pyrénées 2005 seront remis le mercredi 23 mars prochain, en l'hôtel de région, sous la présidence de l'ancien ministre Martin Malvy, président du Conseil régional. Ce concours est organisé chaque année par les conseillers du commerce extérieur de notre région, en partenariat avec la Direction régionale du commerce extérieur, le réseau CCI International, le Centre français du commerce extérieur et le MOCI (1).

Pour cette 8^{ème} édition, trois entreprises seront récompensées, ainsi que les jeunes étudiants qui ont effectué des missions export pour ces sociétés : Laselec SA (Haute-Garonne), Nataïs SARL (ex Popcorn Midi-Pyrénées, Gers) et Bénazech Granit SAS (Tarn).

(1) Les prix export sont soutenus financièrement par le Conseil régional, Airbus, Air France, EDF Midi-Pyrénées, la Fédération bancaire française Midi-Pyrénées, Coface Midi-Pyrénées et l'Union européenne (FEDER).

← Retour au
sommaire

LA CCIT PUBLIE LA NOUVELLE EDITION DES CHIFFRES CLES DE LA HAUTE-GARONNE

L'Observatoire économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse a publié une nouvelle édition de ses Chiffres clés de la Haute-Garonne (décembre 2004).

Direction Communication • Tél : 05 61 33 65 60 • Fax : 05 61 33 66 24 • Internet : <http://www.toulouse.cci.fr/>

Elaboré par le Centre d'information économique et le Fichier consulaire de la CCIT, ce dépliant offre, sous forme de tableaux synthétiques, un aperçu des principales caractéristiques économiques de la Haute-Garonne : données générales, population, conditions de vie, formation, emploi, activité économique, transport, commerce extérieur, tissu d'entreprises, agriculture, artisanat, tourisme.

Ce document est disponible gratuitement en téléchargement sur le site internet de la CCIT :

www.toulouse.cci.fr

← Retour au sommaire

POUR LES TITULAIRES D'UN DIPLOME ETRANGER : L'ESC TOULOUSE AVEC LE CONCOURS UNIVERSA

Ouvert jusqu'au 31 mars prochain, le concours Universa permet d'accéder aux programmes de 6 grandes écoles françaises de management, dont l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse (1). Il est réservé aux titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme étranger, quelle que soit la filière d'études.

Ce diplôme doit valider au moins trois années d'études supérieures dont deux hors de France, ou bien deux années d'études supérieures effectuées à l'étranger pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle significative de trois ans au moins, en France ou à l'étranger, dans le domaine de la gestion.

(1) Les cinq autres écoles sont : Bordeaux Ecole de Management, Euromed Marseille Ecole de Management, ICN Ecole de Management, Reims Management School, et l'ESC Rouen.

Renseignements et inscriptions en ligne sur : www.universa-france.com.

LES 6 ET 7 AVRIL A AGEN ET TOULOUSE : SEMINAIRE ETHIQUE ET MANAGEMENT

En partenariat avec le CPA Grand Sud-Ouest, le Centre Ethique et Management (CEM) organisera les mercredi 6 et jeudi 7 avril à Agen et Toulouse un nouveau séminaire Ethique et Management destiné aux dirigeants et cadres dirigeants d'entreprise.

Au programme de cette formation : la définition de l'éthique dans le management et comme nouveau système de valeur dans l'entreprise ; les pratiques de management dans lesquelles se posent des questions éthiques ; la place de l'homme dans les choix stratégiques et les politiques de ressources humaines ; les différentes éthiques personnelles ; le rôle du courage et du pouvoir dans le management.

Ce séminaire sera animé par Alain Mainguy, directeur du CPA Grand Sud-Ouest et professeur affilié à l'Executive MBA HEC ; Emmanuel Toniutti, directeur général du CEM et professeur affilié à l'Executive MBA HEC ; Bernard Ugeux, directeur du Centre d'études africaines, arabes et asiatiques.

www.cem-toulouse.com

← Retour au sommaire

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : 438.808 PASSAGERS EN FEVRIER

L'aéroport Toulouse-Blagnac a enregistré 438.808 passagers en février, soit un trafic en baisse de 1,4 % par rapport à février 2004 compte tenu d'un contexte général mouvementé :

Direction Communication • Tél : 05 61 33 65 60 • Fax : 05 61 33 66 24 • Internet : <http://www.toulouse.cci.fr/>

mauvaises conditions météorologiques ayant entraîné la fermeture de l'aéroport d'Orly, plusieurs mouvements de grève ayant perturbé le trafic d'Air France et effet calendaire défavorable par rapport à février 2004 (un dimanche de moins).

Le trafic national progresse cependant de 2,6 % (et même de 3,1 % pour le trafic national régulier). Par contre, l'international baisse de 7,8 %. Les vols vers l'Union européenne cèdent 0,7 %. L'Afrique du Nord fait un bond de 28,2 % (avec notamment une croissance de 34,4 % sur Casablanca). Les vols charters perdent 25,1 %, essentiellement en raison du déroutement sur Barcelone, pour cause météo, de vols de skieurs britanniques.

Sur les deux premiers mois de l'année, Toulouse-Blagnac totalise près de 910.00 passagers, en progression de 3,7 % : + 4,3 % pour le trafic national, + 2,3 % pour l'international. Quant au trafic fret et poste (9.149 tonnes), il s'accroît de 15,9 %.

TROISIEME ANNIVERSAIRE DE SN BRUSSELS AIRLINES : PROGRESSION DE 9 % L'AN DERNIER SUR TOULOUSE - BRUXELLES

Née après la disparition de la Sabena, la compagnie SN Brussels Airlines a célébré le 8 mars dernier son troisième anniversaire et ses 10 millions de passagers. Avec 2.150 salariés et une flotte de 38 appareils (32 jets régionaux Avro RJ et BAe 146, 3 Airbus A319 et 3 A330-300), la compagnie aérienne belge compte plus de 50 destinations européennes, 14 destinations africaines et une trentaine de destinations aux Etats-Unis.

« En trois ans, souligne son vice-président Philip Saunders, nous avons établi les fondements d'une compagnie aérienne dynamique, rentable et passionnée par le service offert à ses clients. »

Au départ de Toulouse-Blagnac, SN Brussels a enregistré une croissance de 9 % l'an dernier, avec 63.000 passagers sur l'axe Toulouse - Bruxelles qu'elle dessert avec deux allers-retours quotidiens, du lundi au vendredi (une rotation le samedi et le dimanche). De plus, le week-end, SN Brussels a développé un programme de vols charters. Ainsi, à partir du 17 avril, elle assurera notamment un Toulouse - Ibiza chaque samedi pour le compte de Fram. Et à partir du 25 juin, elle effectuera chaque dimanche un Toulouse – Ajaccio pour divers tour opérateurs (Nouvelles Frontières, Charter Diffusion, Traveldif.com, TUI France, Verdié Voyages).

← Retour au sommaire

MARCHES PUBLICS : LES CONSULTATIONS DE LA CCIT DISPONIBLES SUR INTERNET

Suite à la mise en œuvre du code des marchés publics 2004 et à celle des procédures d'achat de plus de 4.000 € de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, les consultations réalisées par la CCIT sont disponibles sur le site internet des marchés publics des CCI et CRCI : www.toulouse.marches.cci.fr.

Les réponses à ces consultations doivent se faire par courrier à : CCIT – BP 10202 - 31002 Toulouse Cedex 6 (préciser sur l'enveloppe l'objet de la consultation).

← Retour au sommaire